



**PRIX
DES JOURNAUX RÉGIONAUX
CANADIENS**

Critères de participation - édition 2023

Table des matières

Guide de démarrage rapide	3
Excellence générale	5
101 - Excellence générale.....	5
Grands prix	6
201 - Meilleur reportage	6
202 - Meilleur article de fond	7
203 - Meilleure série d'articles de fond.....	8
204 - Meilleure chroniqueur	9
205 - Esprit journalistique exceptionnel	10
206 - Meilleur éditorial national.....	11
207 - Meilleur éditorial local	12
208 - Meilleur article historique	13
209 - Meilleur journalism civique local.....	14
210 - Meilleure bande dessinée locale.....	15
211 - Meilleure photographie – Sur place	16
212 - Meilleure photographie – Reportage d'actualité	17
213 - Meilleure photographie – Reportage.....	18
214 - Meilleure photographie – Sport	19
215 - Meilleur essai photographique	20
221 - Excellence en service communautaire.....	21
223 - Meilleure couverture artistique.....	22
224 - Meilleure couverture sportive.....	23
226 - Meilleur site Web.....	24
227 - Meilleur reportage multimédia	25
228 - Meilleure couverture multimédia des dernières actualités	26
Concours spéciaux	27
301 - Meilleur section spécial	27
302 - Excellence en journalisme rural.....	28
303 - Meilleur article d'affaires	29
304 - Meilleur numéro sur l'agriculture	30
305 - Meilleur article sur l'agriculture	31

Médias d'Info Canada | Prix des journaux régionaux canadiens 2023

prix@mediasinfo.ca | 1-877-305-2262 x3221

www.communitynewspaperawards.ca | www.ccnawards.ca

Guide de démarrage rapide

Excellence générale

101 - Excellence générale

Remis pour l'excellence du journal dans son ensemble; reconnaît les réalisations exceptionnelles de celui-ci dans l'industrie des journaux régionaux. Les journaux soumettent à la MIC un exemplaire de deux numéros – un du mois de **mars 2022** et un du mois de **septembre 2022**.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les prix seront remis dans les catégories : Meilleur journal toutes catégories confondues, Meilleure page frontispice, et Meilleure page éditoriale.

Les juges baseront leur évaluation sur :

Rédaction

- L'étendue de la couverture et la conception rédactionnelle (35 points)
- La qualité des textes (15 points)
- La photographie (15 points)

Typographie

- La typographie et la conception (10 points)
- La qualité de l'impression (5 points)

Publicité et mise en page

- La conception et la rédaction publicitaire (15 points)
- La mise en page et l'usage efficace de la couleur (5 points)

Page frontispice (10 points)

Éditoriaux (10 points)

TOTAL : 120

Division 1011 - Groupe de tirage jusqu'à 1499

Division 1012 - Groupe de tirage de 1500 à 6499

Division 1013 - Groupe de tirage de 6500 à 17499

Division 1014 - Groupe de tirage de 17500 et plus

Grands prix

201 - Meilleur reportage

Un article publié dans un numéro, traitant d'un événement local d'importance. Les juges évalueront le contenu local, l'impact, le caractère opportun et la qualité du texte. Inclure une série de justificatifs (pleine page) contenant l'article, celui-ci étant clairement identifié et visible pour les juges. Une lettre explicative peut accompagner l'article pour fournir des renseignements supplémentaires. Inclure le nom de l'auteur avec la participation. Le matériel souscrit ne sera pas accepté.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe (35 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche (35 points)
- Le contenu informatif : l'importance pour la collectivité, l'impact, le contenu local, le caractère opportun (30 points)

TOTAL : 100

Division 2011 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2012 - Groupe de tirage de 10000 et plus

202 - Meilleur article de fond

Un article de fond qui se penche en profondeur sur ce qui se passe derrière les nouvelles, qui étudie la vie des gens, tente d'expliquer le pourquoi et le comment des grandes tendances. Contrairement aux actualités, il n'a pas à être lié à un événement courant ou à une nouvelle de dernière heure. Il peut toutefois découler d'un sujet dont il a été question dans l'actualité.

La participation consistera en un article publié dans un numéro sur un sujet spécifique d'intérêt local. Inclure des justificatifs (pleine page) contenant l'article, celui-ci étant clairement identifié et visible pour les juges. Inclure le nom de l'auteur avec la participation. Le matériel souscrit et les lettres explicatives ne seront pas acceptés.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la structure et l'organisation, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche (25 points)
- L'originalité et la créativité : la spécificité de l'approche, l'originalité du traitement du sujet (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (15 points)
- L'impact : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs (15 points)

TOTAL : 100

Division 2021 - Groupe de tirage jusqu'à 3999

Division 2022 - Groupe de tirage de 4000 à 12499

Division 2023 - Groupe de tirage de 12500 et plus

203 - Meilleure série d'articles de fond

Une série de deux à quatre articles sur un sujet donné, d'intérêt local. Inclure des justificatifs (pleine page) contenant les articles, ceux-ci étant clairement identifiés et visibles pour les juges. Inclure le nom de l'auteur avec la participation. Le matériel souscrit ne sera pas accepté.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe, la structure et l'organisation (25 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche (25 points)
- L'originalité et la créativité : la spécificité de l'approche, l'originalité du traitement du sujet (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (15 points)
- L'impact : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs (15 points)

TOTAL : 100

Division 2031 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2032 - Groupe de tirage de 10000 et plus

204 - Meilleure chroniqueur

Prix du meilleur chroniqueur à la mémoire de George Cadogan

Pour toute chronique d'intérêt général publiée sur une base régulière pour un journal régional, quel que soit le groupe de tirage. Les textes doivent être vivants, originaux, bien ramassés et rédigés dans les règles de l'art. Ils doivent faire preuve de courage et traiter de dossiers locaux. Il est souhaitable que ces textes couvrent plus d'un sujet à la fois. La présentation sera prise en compte.

Inclure des justificatifs (pleine page) de chroniques sur trois semaines consécutives (période au choix pendant les 12 mois se terminant le 31 décembre 2022).

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : des textes vivants, bien ramassés, l'organisation des idées, la grammaire, l'orthographe, l'originalité et la fraîcheur de l'approche (35 points)
- La portée et l'excellence du contenu : le choix du sujet, le courage dans le traitement de dossiers locaux, l'expression d'une opinion sur des sujets locaux, la clarté de l'argumentation (35 points)
- L'impact : la capacité de stimuler la pensée, l'attrait pour les lecteurs (20 points)
- La présentation : la mise en page et la conception; le positionnement constant dans les pages du journal (10 points)

TOTAL : 100

Un prix en argent de 500 \$ sera remis au lauréat ou à la lauréate.

Division 2041 - Tout groupe de tirage

205 - Esprit journalistique exceptionnel

Au moins un article ou une série d'articles publiés en 2022. Sujets variés : science, éducation, santé publique, affaires et autres. Les juges rechercheront la pertinence locale, la qualité d'écriture et l'ampleur de la recherche. Une lettre de l'éditeur ou du rédacteur en chef doit accompagner la participation pour expliquer les circonstances entourant l'article en question. Inclure le nom de l'auteur avec la participation.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche (40 points)
- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe (30 points)
- Le contenu informatif : l'importance pour la collectivité, l'impact, le contenu local, le caractère opportun (30 points)

TOTAL : 100

Division 2051 - Tout groupe de tirage

206 - Meilleur éditorial national

Ce prix rend hommage à l'excellence dans la rédaction d'éditoriaux de nature nationale plutôt que locale, qui contribuent à une meilleure compréhension des relations personnelles, régionales ou raciales au Canada. Ce prix vise à inciter à la rédaction d'éditoriaux dans les journaux régionaux sur de grands sujets d'intérêt pour les Canadiens. Ces textes doivent donner à penser aux lecteurs et stimuler leurs opinions. L'accent est mis sur des textes individuels quel que soit le groupe de tirage auquel appartient le journal. Il est possible d'inscrire des éditoriaux, signés ou non, qui présentent la position officielle du journal. Les juges se réservent le droit de disqualifier les participations considérées comme des chroniques.

Inclure un justificatif (pleine page) contenant l'éditorial en question. Inclure le nom de l'auteur avec la participation.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'épellation (35 points)
- La clarté de l'argumentation : l'identification d'un dossier d'envergure nationale qui touche ou devrait toucher la collectivité; l'expression d'une opinion; le soutien à un cheminement; la persuasion et le raisonnement (35 points)
- L'impact : la capacité d'amener les lecteurs à penser; la pertinence pour la collectivité (30 points)

TOTAL : 100

Division 2061 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2062 - Groupe de tirage de 10000 et plus

207 - Meilleur éditorial local

Ce prix rend hommage à l'excellence dans la rédaction d'éditoriaux de nature locale ou régionale. Les textes doivent être stimulants, appuyés par une bonne recherche, clairement articulés et exprimer des opinions sur des sujets d'importance locale. Du matériel de soutien peut être soumis pour permettre aux juges de mieux comprendre les dossiers. Il est possible d'inscrire des éditoriaux, signés ou non, qui présentent la position officielle du journal. Les juges se réservent le droit de disqualifier les participations considérées comme des chroniques.

Inclure un justificatif (pleine page) contenant l'éditorial en question. Inclure le nom de l'auteur avec la participation.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe (35 points)
- La clarté de l'argumentation : l'identification d'un dossier d'envergure locale qui touche ou devrait toucher la collectivité; l'expression d'une opinion; le soutien à un cheminement; la persuasion et le raisonnement (35 points)
- L'impact : la capacité d'amener les lecteurs à penser; la pertinence pour la collectivité (30 points)

TOTAL : 100

Division 2071 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2072 - Groupe de tirage de 10000 et plus

208 - Meilleur article historique

Un article publié dans un numéro et traitant d'histoire locale. Le texte doit parler d'un événement, d'une activité ou d'une ou plusieurs personnes ayant une importance au sein du patrimoine national. Si un journal a publié un cahier entier dédié à l'histoire, il faudra identifier quel article devra être jugé. Inclure un justificatif (pleine page) de l'article, celui-ci étant clairement identifié et visible pour les juges. Le matériel souscrit ne sera pas accepté.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La profondeur et le détail : l'ampleur de la recherche, l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative (30 points)
- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe, la structure et l'organisation (20 points)
- L'originalité et la créativité : la spécificité de l'approche, l'originalité du traitement du sujet (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (15 points)
- L'impact : l'amélioration de la compréhension par le public d'un sujet historique ou de l'histoire au sein de la collectivité; la pertinence pour la collectivité (15 points)

TOTAL : 100

Division 2081 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2082 - Groupe de tirage de 10000 et plus

209 – Meilleur journalisme civique local

Ce prix récompense le journalisme de service public qui fait la lumière sur une question civique touchant la communauté locale.

Le sujet peut être une question municipale, régionale, provinciale ou nationale ayant un impact direct sur la communauté locale. Un article ou une série d'articles (jusqu'à trois) publiés au cours de l'année civile peuvent être pris en considération.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche, cadre local (40 points)
- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe (30 points)
- Le contenu informatif : l'importance pour la collectivité, l'impact, le contenu local, le caractère opportun (30 points)

TOTAL : 100

Division 2091 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2092 - Groupe de tirage de 10000 et plus

210 - Meilleure bande dessinée locale

Une bande dessinée non souscrite touchant d'un sujet d'intérêt local pour le journal en question. Doit être accompagnée d'une courte lettre explicative dactylographiée. Inclure un justificatif (pleine page) contenant la bande dessinée. Inclure le nom du ou de la caricaturiste avec la participation.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La présentation : la représentation créative du sujet; l'originalité et la fraîcheur de l'approche (35 points)
- Le contenu informatif : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs, le caractère opportun (35 points)
- L'impact : la capacité d'amener les lecteurs à penser (30 points)

TOTAL : 100

Division 2101 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2102 - Groupe de tirage de 10000 et plus

211 - Meilleure photographie – Sur place

Photographie publiée sur un événement non prévu pour laquelle aucune planification n'a été possible. Doit faire preuve d'émotion et exprimer de l'intérêt, une action ou l'illusion de mouvement. Grande qualité d'exposition, de composition et de reproduction.

Inclure un justificatif (pleine page) contenant la photographie, celle-ci étant clairement identifiée et visible pour les juges. Il n'est pas nécessaire les photographies elles-mêmes. Inclure le nom du ou de la photographe avec la participation. Les images ne doivent pas avoir été créées ou retouchées numériquement si ce n'est pour le cadrage ou l'éclairage de base.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La valeur de l'information (20 points)
- L'impact : l'émotion, l'expression d'intérêt, l'action ou l'illusion de mouvement (15 points)
- La composition et l'habileté technique (10 points)
- La présentation : la focalisation/la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (5 points)

TOTAL : 50

Division 2111 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2112 - Groupe de tirage de 10000 et plus

212 - Meilleure photographie – Reportage d’actualité

Photographie publiée sur un événement prévu ou non pour laquelle il a été possible de planifier à l’avance et de contrôler les dimensions créatives. Doit faire preuve d’émotion et exprimer de l’intérêt et de la créativité. Grande qualité d’exposition, de composition et de reproduction. Préférence ira à des images qui racontent une histoire et qui font preuve d’un excellent jugement en matière d’information.

Inclure un justificatif (pleine page) contenant la photographie, celle-ci étant clairement identifiée et visible pour les juges. Une seule photographie sera acceptée. Il n’est pas nécessaire d’envoyer les photographies elles-mêmes. Inclure le nom du ou de la photographe avec la participation. Les images ne doivent pas avoir été créées ou retouchées numériquement si ce n’est pour le cadrage ou l’éclairage de base.

Un journal peut soumettre jusqu’à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d’inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La valeur de l’information (15 points)
- L’impact : l’émotion, l’expression d’intérêt (15 points)
- La créativité, la composition et l’habileté technique (15 points)
- La présentation : la focalisation, la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (5 points)

TOTAL : 50

Division 2121 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2122 - Groupe de tirage de 10000 et plus

213 - Meilleure photographie – Reportage

Une photographie de reportage doit faire preuve d'imagination, d'initiative et d'habileté technique.

Inclure un justificatif (pleine page) contenant la photographie, celle-ci étant clairement identifiée et visible pour les juges. Une seule photographie (ou une séquence à sujet unique) sera acceptée. Il n'est pas nécessaire d'envoyer les photographies elles-mêmes. Inclure le nom du ou de la photographe avec la participation. Les images ne doivent pas avoir été créées ou retouchées numériquement si ce n'est pour le cadrage ou l'éclairage de base.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La valeur de l'information (15 points)
- L'impact : l'émotion, l'expression d'intérêt (10 points)
- L'originalité et la prévoyance (10 points)
- La créativité, la composition et l'habileté technique (10 points)
- La présentation : la focalisation, la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (10 points)

TOTAL : 55

Division 2131 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2132 - Groupe de tirage de 10000 et plus

214 - Meilleure photographie – Sport

Une photographie de sport doit transmettre l'impact et l'émotion du moment tout en faisant preuve de prévoyance et d'ingéniosité.

Inclure un justificatif (pleine page) contenant la photographie, celle-ci étant clairement identifiée et visible pour les juges. Une seule photographie sera acceptée. Il n'est pas nécessaire d'envoyer les photographies elles-mêmes. Inclure le nom du ou de la photographe avec la participation. Les images ne doivent pas avoir été créées ou retouchées numériquement si ce n'est pour le cadrage ou l'éclairage de base.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- L'impact : l'émotion, l'expression d'intérêt, l'action ou l'illusion de mouvement (15 points)
- L'originalité et la prévoyance (10 points)
- La composition et l'habileté technique (10 points)
- La présentation : la focalisation, la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (5 points)

TOTAL : 40

Division 2141 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2142 - Groupe de tirage de 10000 et plus

215 - Meilleur essai photographique

Un bon essai photographique doit raconter une histoire et savoir communiquer habilement. Ce prix rend hommage à l'excellence en photographie, à l'attention donnée à la composition, à la communication, à la qualité, à la présentation, à l'affichage graphique et à la totalité du message.

Inclure une série de justificatifs (pleine page) contenant une série de deux photographies ou plus. Il n'est pas nécessaire d'envoyer les photographies elles-mêmes. Inclure le nom du ou de la photographe avec la participation. Les images ne doivent pas avoir été créées ou retouchées numériquement si ce n'est pour le cadrage ou l'éclairage de base.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La narration véhiculée par la photographie (15 points)
- La valeur de l'information (15 points)
- L'impact : l'émotion, l'expression d'intérêt (15 points)
- L'originalité et la prévoyance (15 points)
- La créativité, la composition et l'habileté technique (10 points)
- La présentation : la focalisation, la clarté, la reproduction, le cadrage, la légende (5 points)

TOTAL : 75

Division 2151 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2152 - Groupe de tirage de 10000 et plus

221 - Excellence en service communautaire

Un reportage ou un projet unique s'étendant au-delà de la mission de service communautaire habituelle du journal (p. ex. : événement communautaire commandité ou créé par le journal).

Une lettre d'une ou deux pages explicitant le projet doit accompagner la participation. La présentation devrait transmettre aux juges, par le biais de justificatifs, de lettres, de coupures de journaux, de photographies et d'autres moyens jugés appropriés, l'engagement du journal dans ce projet de service communautaire. Le projet peut s'être déroulé sur plusieurs années mais doit avoir pris fin en 2022.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- L'ampleur du projet : l'importance relative du projet au sein de la collectivité; l'intérêt; l'innovation (25 points)
- La couverture : l'étendue de la recherche, la qualité du reportage, l'efficacité des photographies, des éditoriaux et de la promotion (25 points)
- L'engagement du journal au sein de la collectivité (25 points)
- Les résultats : les retombées pour la collectivité (25 points)

TOTAL : 100

Division 2211 - Tout groupe de tirage

223 - Meilleure couverture artistique

Rend hommage à la couverture artistique au sein de la collectivité.

Soumettre au moins 3 mais pas plus de 5 exemples de couverture artistique y compris des actualités, articles de fonds, éditoriaux ou photographies. Inclure une série de justificatifs (pleine page) de chaque différent exemple, en identifiant clairement les articles en question pour les juges.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- La portée et l'excellence du contenu rédactionnel : la variété du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'étendue de la recherche, l'exhaustivité, le traitement original du sujet (25 points)
- La présentation : la mise en page et la conception, le contenu (les illustrations et les photographies) (25 points)
- L'impact : l'efficacité pour permettre au public de mieux comprendre ou de s'intéresser aux arts et à la culture au sein de la collectivité; la créativité de l'approche (25 points)

TOTAL : 100

Division 2231 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2232 - Groupe de tirage de 10000 et plus

224 - Meilleure couverture sportive

Ce prix rend hommage à ce qui se fait de mieux dans les journaux en matière de couverture sportive au sein de la collectivité.

Une participation consiste en 3 numéros distincts et complets, choisis à votre choix parmi l'année civile 2022; les pages sportives de chaque numéro devront être clairement identifiées pour fins d'évaluation. Une lettre explicative peut être jointe à la participation pour donner plus d'information. Les juges évalueront l'entièreté de la couverture sportive de chaque numéro de même que l'étendue de la couverture comme proportion du numéro complet.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La portée et l'excellence du contenu rédactionnel : comprend la couverture sportive au niveau régional, local, communautaire et les ligues mineures; l'usage d'une page de statistiques sera pris en considération (20 points)
- L'impact général (10 points)
- La conception graphique (10 points)
- Le contenu photographique (10 points)

TOTAL : 50

Division 2241 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2242 - Groupe de tirage de 10000 et plus

226 - Meilleur site Web

Un bon site Web de journal local est facile à naviguer, présente un design attrayant et contient des informations locales pertinentes et utiles.

La participation doit inclure l'adresse URL du journal (l'adresse du site Web), qui doit être inscrite sur le formulaire de participation. Il n'est pas nécessaire d'imprimer une page du site Web puisque les participations seront étudiées en ligne par les juges.

Parmi les sites Web produits par des journaux appartenant au même propriétaire et utilisant le même gabarit, seul celui dont le tirage est la plus élevée pourra s'inscrire. Le site doit être inscrit dans le groupe de tirage approprié pour le journal en question. Le comité du Concours des journaux régionaux canadiens, son personnel et les juges se réservent le droit de disqualifier toute participation qui ne tiendrait pas compte de cette exigence et ce, en tout temps après avoir découvert cette situation pendant le déroulement du concours.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. L'adresse URL du site web doit être téléchargée directement par le biais du site d'inscription en ligne.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- Créativité et attrait visuel : Mise en page/conception, graphisme (15 points)
- Facilité d'utilisation : Fonctionnalité et navigation (15 points)
- Caractère opportun : Immédiateté (15 points)
- Exhaustivité : Contenu local, reflet de la communauté (25 points)
- Fonctions interactives : Réseaux sociaux, blogs, enquêtes, sondages (15 points)
- L'usage efficace des médias enrichis : Vidéos, balados (15 points)

TOTAL : 100

Division 2261 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2262 - Groupe de tirage de 10000 et plus

227 - Meilleur reportage multimédia

Rend hommage à l'excellence dans la combinaison ou l'amélioration d'un reportage imprimé par l'ajout de journalisme en ligne sur un sujet unique. Peut inclure les imprimés, les technologies mobiles, l'audio et des éléments visuels sous forme de photographies, clips sonores, vidéo ou animation, sans s'y limiter. Une lettre expliquant clairement l'origine et l'objectif du reportage combinant l'imprimé et le numérique et le travail requis pour créer l'œuvre en question doit accompagner la participation. L'accent sera mis sur de nouvelles façons de raconter une histoire.

Tout reportage produit par une publication appartenant au même propriétaire ne pourra être inscrit que par le journal régional dont le tirage est le plus élevée. L'œuvre doit être inscrite dans le groupe de tirage approprié pour le journal en question. Le comité du Concours des journaux régionaux canadiens, son personnel et les juges se réservent le droit de disqualifier toute participation qui ne tiendrait pas compte de cette exigence et ce, en tout temps après avoir découvert cette situation pendant le déroulement du concours.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Tous les fichiers doivent être soumis par le biais du site d'inscription en ligne.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes (25 points)
- La créativité et l'attrait visuel : la mise en page, les illustrations sur papier et en ligne (25 points)
- L'usage efficace des médias enrichis (25 points)
- L'exhaustivité : le contenu, la portée de la couverture, le reflet de la collectivité (25 points)

TOTAL : 100

Division 2271 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2272 - Groupe de tirage de 10000 et plus

228 - Meilleure couverture multimédia des dernières actualités

Rend hommage à l'excellence dans la combinaison ou l'amélioration d'un reportage imprimé par l'ajout de journalisme en ligne sur un sujet unique. Peut inclure les imprimés, les technologies mobiles, l'audio et des éléments visuels sous forme de photographies, clips sonores, vidéo ou animation, sans s'y limiter. Une lettre expliquant clairement l'origine et l'objectif du reportage combinant l'imprimé et le numérique et le travail requis pour créer l'œuvre en question doit accompagner la participation. L'accent sera mis sur de nouvelles façons de raconter une histoire.

Tout reportage produit par une publication appartenant au même propriétaire ne pourra être inscrit que par le journal régional dont le tirage est la plus élevée. L'œuvre doit être inscrite dans le groupe de tirage approprié pour le journal en question. Le comité du Concours des journaux régionaux canadiens, son personnel et les juges se réservent le droit de disqualifier toute participation qui ne tiendrait pas compte de cette exigence et ce, en tout temps après avoir découvert cette situation pendant le déroulement du concours.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Tous les fichiers doivent être soumis par le biais du site d'inscription en ligne.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes (25 points)
- La créativité et l'attrait visuel : la mise en page, les illustrations sur papier et en ligne (25 points)
- L'usage efficace des médias enrichis (25 points)
- L'exhaustivité : le contenu, la portée de la couverture, le reflet de la collectivité (25 points)

TOTAL : 100

Division 2281 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 2282 - Groupe de tirage de 10000 et plus

Concours spéciaux

301 – Meilleur section spécial

Les cahiers spéciaux sont des cahiers **distincts** ou détachables de quatre pages ou plus, contenant à la fois du contenu éditorial et de la publicité. Ils peuvent être de format tabloïd ou grand. Cette catégorie est limitée à une participation par année civile. Des copies PDF de votre article sont requises.

L'évaluation se fera sur la base des éléments suivants:

- **Idée/concept** : Caractère unique, créativité (10 points)
- **Applicabilité** : Pertinence locale, contenu éditorial local (10 points)
- **La qualité des textes** : (15 points)
- **Réalisation** : Stratégie/approche, mise en œuvre du thème, contenu rédactionnel et publicitaire équilibré (25 points)
- **Design** : Typographie, conception d'annonces, mise en page, utilisation d'éléments graphiques et photographiques (20 points)
- **Résultats** : Résultats financiers, impact sur les lecteurs (20 points)

TOTAL : 100 points

Division 3011 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 3012 - Groupe de tirage de 10000 et plus

302 - Excellence en journalisme rural

Les participations doivent mettre l'accent sur le développement rural au Canada. Ce prix rend hommage à une contribution positive du journalisme selon l'un des critères suivants :

- Développement d'une meilleure qualité de vie dans les collectivités rurales et éloignées par le biais d'améliorations sociétales dans les attitudes, la technologie, la science, les infrastructures, les services et autres;
- Engagement envers l'amélioration de la qualité de vie rurale ou éloignée par une personne, un groupe ou un organisme;
- Approches innovantes envers l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités rurales ou éloignées;
- Contribution par une personne envers la mise en place de solution(s) pour relever les défis auxquels font face les collectivités rurales ou éloignées.

Inclure un article ou une série d'au plus trois articles connexes ayant été publiés par un journal régional, rédigés par un ou une journaliste à l'emploi du journal ou un ou une pigiste.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la structure, l'organisation, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche, l'exhaustivité (25 points)
- L'originalité et la créativité : la spécificité de l'approche, le traitement innovant du sujet (20 points)
- L'impact : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs, la sensibilisation du public aux questions rurales (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (10 points)

TOTAL : 100

Division 3021 - Tout groupe de tirage

303 - Meilleur article d'affaires

Rend hommage au journal considéré comme ayant publié et présenté le meilleur article du domaine des affaires traitant d'un sujet entourant les affaires ou l'industrie dans une perspective communautaire.

Inclure un seul article rédigé par un ou une journaliste à l'emploi du journal ou un ou une pigiste. Les participations doivent être sous forme d'articles de fond ou de reportages, d'éditoriaux ou de cahiers thématiques. Des justificatifs (pleine page) doivent être soumis. Le matériel souscrit ne sera pas accepté.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la structure, l'organisation, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche, l'exhaustivité (25 points)
- L'originalité et la créativité : la spécificité de l'approche, le traitement innovant du sujet (20 points)
- L'impact : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs, l'efficacité à faire croître la compréhension ou l'intérêt du public face au monde des affaires au niveau local; la pertinence pour l'économie locale ou démonstration qu'une question nationale a un impact sur l'économie locale (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (10 points)

TOTAL : 100

Division 3031 - Groupe de tirage jusqu'à 9999

Division 3032 - Groupe de tirage de 10000 et plus

304 - Meilleur numéro sur l'agriculture

La participation consistera en un numéro spécial dédié à l'agriculture traitant de ce domaine en général ou illustrant un aspect de l'agriculture pertinent à la région couverte par le journal régional.

Les participants ne doivent soumettre qu'une seule participation dans cette catégorie. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- Le contenu rédactionnel (15 points)
- La présentation et l'apparence (10 points)
- La couverture photographique (10 points)
- La publicité (10 points)
- La localisation (5 points)

TOTAL : 50

Division 3041 - Tout groupe de tirage

305 - Meilleur article sur l'agriculture

Reconnait l'excellence en rédaction par un ou une journaliste, traitant d'un sujet lié à l'agriculture et orienté vers la collectivité.

Un seul article de nouvelles ou de fond mettant l'accent sur l'agriculture en général ou illustrant un aspect de l'agriculture pertinent à la région couverte par le journal. Inclure des justificatifs (pleine page) contenant l'article, celui-ci étant clairement identifié et visible pour les juges. Le matériel souscrit ne sera pas accepté. Une lettre explicative de du rédacteur en chef ou de l'éditeur doit accompagner l'article pour fournir plus d'information. Inclure le nom du ou de la journaliste avec la participation.

Un journal peut soumettre jusqu'à trois participations distinctes dans cette catégorie. Il faut remplir un formulaire d'inscription distinct pour chacune des participations. Un ou des justificatifs en format PDF sont exigés pour votre participation à cette catégorie.

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité des textes : le style, la structure, l'organisation, la grammaire, l'orthographe (25 points)
- La profondeur et le détail : l'étendue et l'excellence du contenu, la qualité du reportage, l'initiative, l'ampleur de la recherche, l'exhaustivité (25 points)
- L'originalité et la créativité : la spécificité de l'approche, l'originalité du traitement du sujet (20 points)
- L'impact : la pertinence pour la collectivité, l'intérêt des lecteurs, la sensibilisation du public aux questions entourant l'agriculture (20 points)
- La présentation : la mise en page, le contenu des images (10 points)

TOTAL : 100

Division 3051 - Tout groupe de tirage